

LE PIÈGE DU RÉCIT : ASPECTS DE LA COÉNONCIATION DANS LES NOUVELLES DE J.-P. CAMUS

Joël Zufferey

P.U.F. | *Dix-septième siècle*

2011/2 - n° 251
pages 221 à 231

ISSN 0012-4273

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2011-2-page-221.htm>

Pour citer cet article :

Zufferey Joël , « Le piège du récit : aspects de la coénonciation dans les nouvelles de J.-P. Camus » ,
Dix-septième siècle, 2011/2 n° 251, p. 221-231. DOI : 10.3917/dss.112.0221

Distribution électronique Cairn.info pour P.U.F..

© P.U.F.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Théories et pratiques de l'écriture narrative

Le piège du récit : aspects de la coénonciation dans les nouvelles de J.-P. Camus

L'évêque Camus a pleinement intégré à sa mission de réformation spirituelle l'écriture de nombreux récits profanes qu'il a élaborés selon une stratégie de « supplantation ». Le prélat en faisait déjà état dans son « Éloge des histoires dévotes » qui accompagnait l'un de ses premiers ouvrages narratifs, *Agathonphile* (1621). La démarche consiste à s'approprier une pratique discursive peu portée à la spiritualité, voire même tout à fait licencieuse, pour en transformer discrètement mais radicalement la visée. Divers moyens poétiques sont mis en œuvre par l'auteur pour inscrire son projet de dévotion au cœur de l'écriture romanesque. Et si Camus a commencé par exposer sa démarche en marge de ses récits longs, il n'a pas manqué de signaler le stratagème également en préface à ses recueils de textes brefs ; par exemple dans l'avant-propos aux *Entretiens historiques* :

Pour entrer dans les terres de nos adversaires [les auteurs de nouvelles], & y faire du degast ; je me pare tant que je puis de leurs livrees, estudiant leurs artifices pour les contr'-imiter ; afin de donner le change au Lecteur par ceste bonne tromperie, & lui faire avaler des pillules sous des confitures¹.

On peut être surpris que la *tromperie* soit dévoilée en tête d'ouvrage, car le lecteur, dès lors averti, ne sera plus vraiment dupe des intentions effectives qui président au recueil. La *tromperie avouée* ne relève en fait pas de la dissimulation. Ainsi en va-t-il justement du roman dont on dénonce souvent dans les premières décennies du Grand Siècle la nature trompeuse, sans qu'il ne dissimule pourtant son statut romanesque. Le

1. J.-P. Camus, *Les Entretiens historiques*, Paris, R. Bertault, 1639.

récit de fiction est donc susceptible d'abuser le lecteur, alors que sa nature fictionnelle apparaît évidente à tous. Le paradoxe est patent, mais non insoluble. À l'époque, les inclinations variées de l'âme s'expliquent communément par la conjonction précaire des passions et de la raison. Les comportements de l'individu s'avèrent conformes à la morale dans la mesure où les passions demeurent sous le contrôle de la raison. Or précisément, si la création littéraire trompe selon des voies autres que celles de la dissimulation, c'est parce qu'elle a prise sur les passions qu'elle subvertit. Capable de s'immiscer dans l'esprit du lecteur, la fiction trouble ses représentations imaginatives et parvient finalement à déranger l'équilibre des passions jusqu'à les dresser contre la raison. Le dérèglement du jugement (à savoir la confusion entre le vrai et le faux, le bien et le mal), mais aussi l'altération des sens (prendre un moulin à vent pour autre qu'il n'est) et, à terme, la folie sont les effets de la tromperie dont sont responsables les romans. En ce sens, la fiction narrative constitue un *piège*, tout particulièrement pour les âmes peu formées, mal exercées aux pratiques spirituelles, qui se laissent facilement emporter par les dérives des passions². Camus se sert en fait de ce même piège, mais avec une intention bien différente de celle des romanciers traditionnels : s'il cherche, lui aussi, à intervenir dans l'esprit de son lecteur, c'est en vue de rétablir l'ordre des passions et de le mener à la foi. Cette stratégie du récit camusien est aujourd'hui bien connue, M. Vernet en a décrit les ressorts :

L'attachement du public à ses romans est de l'ordre de la passion, et donc la cure empruntera les mêmes voies que celle de la domination ou de l'utilisation des passions : les soumettre à la raison guidée par la foi. Il ne s'agit donc pas de « descendre » dans la littérature pour opposer une esthétique à une autre, mais de réintégrer le roman à l'intérieur d'un système de pensée dont la totalité n'aurait jamais dû être divisée, et qui soumet l'écriture aux impératifs qu'imposent les fins de l'Homme bien considérées³.

En lien à cette redéfinition du narratif, nous allons décrire quelques phénomènes discursifs qui participent au rétablissement de la dévotion dans le genre profane de la nouvelle. Ces moyens langagiers, qui servent à transformer le genre dont s'approprie Camus, nous proposons de les envisager en tant que faits de *coénonciation*.

Le terme de « coénonciation » est emprunté au linguiste Antoine Culioli. On peut entendre en premier lieu par ce terme un *principe fondamental* selon lequel toute production discursive, même monologique et écrite, résulte de la rencontre de deux instances distinctes et différemment compétentes : un *locuteur* construit du sens à l'intention d'un *allocutaire*, qui, également actif, en reconstruit sous la contrainte relative du discours qui lui parvient⁴. Il se peut naturellement que l'allocutaire visé ne

2. Nous empruntons l'idée de *piège* à L. Marin (*Le Récit est un piège*, Paris, Minuit, 1978), mais lui conférons une signification plus morale que politique.

3. M. Vernet, *Jean-Pierre Camus : théorie de la contre-littérature*, Paris, Nizet, 1995, p. 5.

4. Formulé dans les termes de Culioli : « Tout énoncé suppose un acte dissymétrique d'énonciation, production et reconnaissance interprétative. Ramener l'énonciation à la seule production et l'énonciateur au locuteur, c'est, en fin de compte, ne pas comprendre que l'énoncé n'a pas de sens sans une double intention de signification chez les énonciateurs respectifs. Ces derniers sont à la fois émetteur et récepteur, non point seulement en succession, mais au moment même de l'énonciation » (« Sur quelques contradictions en linguistique », *Communications*, 20, Paris, 1973, p. 86).

remplisse pas le rôle qui lui est assigné par l'énonciation du locuteur, mais là encore ce dernier aura tout de même élaboré un discours en fonction de la destination qu'il aura prévue (à savoir des représentations qu'il se fait de son allocataire pressenti) ; la coénonciation aura tout de même joué. Au titre de principe, la coénonciation constitue donc une condition fondamentale de la communication qui vaut pour toutes les pratiques discursives et pour tous les temps. Mais dans notre analyse d'un discours en particulier, il ne s'agit pas d'en rester au principe, abstrait et général. Il convient de passer de la loi au cas, de l'abstraction aux observables, de sorte que la *coénonciation* désigne aussi un ensemble de dispositifs langagiers qui constituent les traces concrètes du principe. Dans cette optique, un fait de discours relève de la coénonciation dès lors qu'il manifeste que sa production constitue une anticipation sur la réception afin de la contrôler. On distinguera ainsi les formes qui, de manière éventuellement contraignante, se contentent de proposer un sens, et celles qui, en plus de signifier, expriment une fonction régulatrice de la participation du destinataire à l'élaboration du sens. Les dispositifs en question peuvent alors être analysés en tant que formes dotées de signification, mais aussi, à un autre niveau, en tant que systèmes d'instructions appliqués au travail de reconstruction du sens dont est responsable le destinataire. La coénonciation, ainsi définie, s'avère être un lieu stratégique des récits brefs de Jean-Pierre Camus, vu l'attention permanente que manifeste l'auteur à l'égard de son lecteur. Le recueil des *Rencontres funestes* servira ici à le montrer⁵.

DIRE L'ÉNONCIATION : VERS UNE LECTURE RÉFLEXIVE

Toutes les pièces des *Rencontres funestes* relèvent d'un régime narratif constant, hétérodiégétique sur le plan de la personne et organisé autour du passé simple sur le plan de la temporalité, ce qui tend à créer une distance entre l'instance qui raconte et les événements racontés. La relation est similaire à celle pratiquée par les chroniqueurs qui rapportent des faits historiques, éventuellement récents, mais auxquels ils n'ont pas personnellement participé. Si le locuteur n'intervient pas, dans les *Rencontres funestes*, comme centre organisateur du discours, il se laisse cependant entrevoir en de nombreuses occasions. L'effacement du locuteur camusien n'est jamais total. Plusieurs décrochages narratifs donnent en effet lieu à des commentaires dans lesquels apparaît la figure du locuteur, et parfois également celle du destinataire. Leurs désignations par les formes personnelles JE-VOUS sont régulières. Par exemple, Camus représente volontiers, en ouverture de récit, son activité locutoire. Il se figure alors en position syntaxique de sujet d'un verbe de parole :

[...] les naufrages que **je** **vay** **depeindre**. (20)

[...] la funeste Rencontre que **je** **vay** **deduire**. (81)

Mais c'est aussi à la forme amplifiée d'un NOUS d'auteur qu'il recourt pour se poser en maître du discours. La posture d'autorité qu'il adopte ainsi lui confère, par

5. J.-P. Camus, *Les Rencontres funestes ou Fortunes infortunées de notre temps*, Paris, J. Villery, 1644 (nous renvoyons désormais à cet ouvrage en indiquant uniquement les pages à la suite des citations).

rapport au lecteur, une préséance discursive (il est celui qui sait et peut témoigner) mais aussi morale (il est apte à juger) :

On fait venir un Prestre pour reconcilier son ame à Dieu, **elle déclara ce que nous venons de dire**, avouant sa faute avec Rimbart. (262)

Après **l'heureux trespas d'un Libertin**, nous ferons suivre **la déplorable mort d'un autre**. (168)

L'allocutaire se trouve également mis en scène dans sa fonction de lecteur :

Cela le porta à des voyes obliques, qui attirèrent sur sa teste les malheurs que **vous** allez lire. (60)

[...] ainsi que **vous** allez lire en cette Rencontre. (281)

La réception du récit n'en reste cependant pas, dans sa figuration discursive, à un déchiffrement littéral, mais s'accompagne d'opérations mentales qui sont autant d'invitations à la réflexion à propos de l'histoire lue :

Voyez la duplicité de ce traistre. (52)

Car ne vous **imaginez** pas que cette amour fust du nombre de celles qui ne tendent qu'à la volupté des corps plustost qu'à l'union des cœurs. (76)

Je vous laisse à **juger** si cette crainte n'estoit pas de celles que les Jurisconsultes disent pouvoir esbranler le courage d'un homme constant. (159)

Exhortation au jugement axiologique, révision des schémas usuels de compréhension ou encore évaluation de la responsabilité des agents constituent, dans les trois fragments cités, les raisons d'interpeller le lecteur et de lui conférer un rôle actif dans la narration : les impératifs (*voyez* ; *imaginez*) et le tour factitif (*laisser à juger*) servent à l'exprimer. Par ces différentes séquences de commentaire où les communicants font leur apparition dans le discours, le lecteur, en instance de réception du texte, se trouve doublement sollicité. D'une part, il lui revient d'interpréter l'histoire qui lui est racontée, c'est-à-dire de *reconstruire* le sens du texte. Mais, d'autre part, placé en position de se voir en exercice de lire, le lecteur se saisit réflexivement dans son entreprise en cours : il se pense lisant en même temps qu'il lit. On peut dire qu'il y a ainsi coénonciation, car les embrayeurs de personne révèlent le lecteur à lui-même et, agissant sur lui, influencent son activité de réception dans le sens d'une conscience alertée.

Les traces de la coopération inscrites dans le récit aboutissent parfois à l'intégration des instances dans une même communauté. Le pronom NOUS, éventuellement ON, unifient les communicants autour de l'instance de parole :

Estrange exemple, & qui **nous** monstre que l'adultere & l'homicide sont deux monstres qui vont ordinairement ensemble (29)

Ce qui **nous** enseigne que ce n'est pas assez de faire Penitence si **on** ne se repent comme il faut ; car l'honneur du Roy de Gloire aime le jugement. (219-20)

Tant la prudence est une puissante vertu pour faire tirer du profit, du mal que **nous** ennemis **nous** font ou **nous** preparent. (100)

Par les agencements énonciatifs qui la caractérisent ainsi que les contenus qu'elle véhicule, la narration cultive la connaissance de soi et de l'homme. Dans les trois extraits, le récit dévoile en effet son exemplarité (affirmée au début du premier fragment : *Estrange exemple*) en exprimant des lois universelles censées transcender la pertinence toute particulière des cas relatés : *l'adultère & l'homicide sont deux monstres qui vont ordinairement ensemble ; ce n'est pas assez de faire Penitence si on ne se repent comme il faut*, ou encore l'ensemble du troisième énoncé. Par sa portée exemplaire, le récit camusien entretient une fonction révélatrice – ou édifiante – et installe auteur et lecteur en position d'initiés : les principes fondateurs d'un comportement civil leur sont exposés par les faits. Et il est remarquable que JE et TU, logés dans une mention collective (NOUS/ON), se trouvent alors réunis au titre de bénéficiaires de ces vérités (*nous monstre ; nous enseigne*). Suivant une perspective énonciative, il apparaît bien que l'opération discursive est double : elle consiste à transmettre un contenu moral et, dans un même temps, à représenter l'acte de transmission afin que l'édification procède par l'implication consciente de soi.

En définitive, on peut dire que, dans les récits camusiens, l'émergence énonciative de la personne éprouve la conscience du lecteur. Amené à un mouvement de réflexion sur lui-même, il procède avec vigilance sur la voie herméneutique. On comprend dès lors que la lecture préconisée par Camus se distingue absolument de celle requise par le roman traditionnel. Loin de suspendre l'attention à soi par les attraits de l'imaginaire, la narration camusienne cherche à orienter le regard de soi sur soi et à amorcer une introspection qui constitue le premier pas vers la spiritualité. L'évêque écrivait en ce sens dans *L'Esprit du bien-heureux François de Sales* :

Pour parvenir à la sagesse, il faut reconnoître les principaux branles qui nous esmeuvent, & les ressorts internes qui font jouër toutes nos actions : ce que nous ne pouvons mieux effectuer que descendans dedans nous avec la sonde⁶.

Par les intermittences de l'énonciation dans le récit, Camus s'applique à retourner l'attention du lecteur sur lui-même et, par cette occasion, à « réformer dévotement la pratique même de la lecture »⁷.

SYNTAXE DU DÉTACHEMENT : CONDUIRE LA LECTURE

Le deuxième dispositif à considérer au titre de fait de coénonciation se laisse identifier syntaxiquement. Il s'agit de toutes les structures prédicatives implicites qui s'articulent à une proposition de base. Différentes formes entrent dans cette catégorie parmi lesquelles on retiendra principalement (i) les participes et (ii) infinitifs sans sujet propre, (iii) les épithètes détachées et (iv) les appositions nominales sans déterminant. Ces agencements, que le linguiste B. Combettes nomme *constructions*

6. J.-P. Camus, *L'Esprit du bien-heureux François de Sales, évêque de Genève*, t. II, Paris, Gaume Frères, 1840 / 1640, p. 245.

7. S. Robic-de Baeque, *Le Salut par l'excès*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 95.

*détachées*⁸, correspondent tous au constituant prédicatif d'une proposition réalisée de manière incomplète. Le sujet grammatical n'est en effet jamais exprimé à l'intérieur de l'unité propositionnelle ; quant au verbe, il apparaît uniquement dans les structures avec participe et infinitif :

Mais **estant encore sous l'autorité de ses parents**, il estoit contraint de dissimuler les sentimens de son ame devant eux. (3)

Sans attendre des nouvelles de la justification d'Amilcar, il crut aux paroles de cette fille trompée. (8)

Ménalque **non content d'avoir donné son cœur à l'amitié d'Amilcar**, le voulut encore estendre à l'amour d'Herminia **fille d'un Bourgeois, d'une condition beaucoup inférieure à la sienne**. (2)

Les quatre segments soulignés illustrent, dans l'ordre, les catégories grammaticales mentionnées ci-avant. Il est en outre possible de mettre en évidence, pour chacun d'eux, la structure prédicative sous-jacente et ainsi de rétablir une complétude phrastique :

Il était encore sous l'autorité de ses parents...

Il n'attendit pas des nouvelles de la justification d'Amilcar...

Ménalque était non content d'avoir donné son cœur à l'amitié d'Amilcar...

Herminia était fille d'un bourgeois d'une condition beaucoup inférieure à la sienne.

On constate que l'élément manquant se trouve systématiquement énoncé dans la prédication de base (*il ; il ; Ménalque ; Herminia*) et qu'il sert de sujet logique pour le segment détaché⁹. C'est pourquoi certains linguistes ont parlé, à propos des constructions détachées [désormais CD], de *prédications secondes* par rapport à la prédication première sur laquelle elles se greffent.

Camus fait régulièrement usage de ce dispositif. Pour exemple, on peut compter dans le cadre restreint de la première pièce du recueil (*L'aveugle inconsideration*) trente-cinq occurrences de CD (soit une proportion d'environ quatre cas par page en format in -8°). La fréquence du tour dans l'écriture camusienne tend à le consacrer en fait stylistique attaché à condenser l'information et densifier le récit. Mais c'est surtout la pertinence énonciative de la prédication seconde qui requiert une explication.

La CD reçoit un statut prédicatif, car elle se rattache à une phrase qui lui fournit un terme valant comme sujet. Il reste que la prédication seconde demeure affectée par l'absence de verbe conjugué. En effet, l'actualisation temporelle faisant dans tous les cas défaut, il en résulte que l'inscription du procès dans une situation est laissée en suspens. Et plus que d'éventuelles précisions chronologiques sur l'action ou l'état représenté, ce sont les conditions de vérité du propos qui ne se trouvent

8. B. Combettes, *Les Constructions détachées en français*, Paris, Ophrys, 1998.

9. La langue du XVII^e siècle admet sans peine l'anacoluthie. Dans de tels cas, l'expression qui complète la construction détachée ne se trouve pas littéralement formulée dans la prédication de base, mais doit être inférée de celle-ci : « **Estant devenus plus grands** leur bienveillance s'accrut avec leur jugement » (2).

pas spécifiées dans le segment détaché. Ce dernier n'étant pas réalisé sous la forme d'une illocution effective, il se soustrait à une prise en charge personnelle. Certes, le locuteur admet la pertinence de l'énoncé en position auxiliaire, mais il ne prétend pas l'instaurer en son nom propre. À vrai dire, personne en particulier n'a charge de défendre la vérité du segment détaché ; raison pour laquelle aussi personne n'est censé la nier. Locuteur et allocutaire sont donc amenés à s'entendre par le moyen de la CD qu'ils sont censés accepter. La CD représente de ce fait un dispositif approprié à la gestion commune du discours, fût-elle forcée.

À ce stade, nous avons considéré le fait de coénonciation tel qu'il se trouve impliqué par l'agencement syntaxique de la CD. Mais il convient de spécifier encore les enjeux qui lui sont, chez Camus, liés sur le plan sémantique. Le segment d'annexe se contente parfois de préciser les circonstances de l'action principale ou de transmettre une information sur le mode du rappel, dans tous les cas sans interrompre la dynamique du récit :

En partant il supplia son amy Amilcar d'avoir l'œil sur Herminia. (4)
Les habitans de Bergamo **Cité d'Italie dans l'Etat de S. Marc...** (2)

Mais, le plus souvent, l'adjonction d'une phrase implicite vise à expliquer le procès fourni par la prédication primaire. Et ce sont alors les raisons « psychologiques » des acteurs qui sont généralement présentées, ce qu'attestent les nombreuses mentions d'attitudes mentales qui figurent dans les participiales :

Ces mouches importunes [les amants] ne cessoient de revenir autour de ses oreilles & de celles de ses parens, **cherchans** l'huile de quelque douce parole pour nourrir leur esperance. (5)

Il ne voulut plus vivre **reconnoissant** son erreur, & que par une fureur brutale il donnoit la mort au plus loyal amy qui fust au monde. (9-10)

Sçachant que Menalque mourroit infailliblement, elle desira estre compagne de son trespas. (10)

L'analyse « psychologique » se fait ici en marge du récit, qui demeure quant à lui centré sur l'action. Attachée à décrire l'état intérieur des personnages, la CD met au jour, en contrepoint à la relation événementielle proprement dite, les ressorts de l'agir humain. C'est bien le *pourquoi* des comportements qui, par le moyen de la syntaxe détachée, se trouve donné à comprendre. Cette fonction explicative apparaît particulièrement bien rendue lorsque les infinitifs se trouvent accompagnés d'une préposition marquant la finalité :

Pour ne voguer pas contre vent & marée, n'aigrir point ces abeilles de qui il attendoit le miel de l'héritage : & **pour faire cesser** les mauvais discours qui se faisoient avec calomnie d'Herminia & de luy, du conseil d'Amilcar il résolut de quitter pour quelque temps le séjour de Bergamo. (4)

Pour donc **divertir** pour un temps ce traité, & avoir loisir d'en donner avis à son amy, il va trouver les parens d'Herminia. (6)

Dans les deux exemples, la répétition de la structure (avec éventuellement ellipse de la préposition : [*pour*] avoir loisir...) témoigne des motivations complexes qui président à l'agir. On le comprend, par l'explicitation des intentions dans la CD,

c'est le sens de l'action et, partant, la logique sous-jacente à la configuration narrative, qui sont mises au jour. Par conséquent, Camus raconte des histoires en joignant à la narration la grille herméneutique censée convenir à sa compréhension. Il accompagne ainsi le lecteur dans le processus d'interprétation afin de l'amener à poser un jugement « orthodoxe » sur le faire représenté. Là encore, Camus prépare soigneusement l'appropriation du discours par son destinataire.

ANAPHORE DÉMONSTRATIVE : FORMER LE JUGEMENT

Le dernier volet de cette étude est consacré aux syntagmes nominaux démonstratifs, particulièrement fréquents dans la prose camusienne. Pour percevoir le rôle que ces expressions référentielles jouent sur le plan de la coopération énonciative, il convient d'explicitier la valeur de base que le déterminant démonstratif assume spécifiquement. Un aspect de son fonctionnement a souvent été relevé par les linguistes : il s'agit du rôle mineur, voire nul, que joue le contenu nominal dans le processus d'identification référentiel que postule l'expression :

Du fait que le référent est repéré par sa « proximité » dans le contexte énonciatif, la tête du SN [démonstratif] ne participe pas forcément à l'identification référentielle¹⁰.

Dans le cas de la référence démonstrative (à la différence des descriptions définies de type *le N*), la donnée lexicale ne constitue pas un paramètre essentiel d'identification. Le déterminant pointe, par lui-même, un objet saillant dans l'environnement situationnel ou textuel, et le sémantisme lexical donne à entendre, dans un deuxième temps, à quel titre l'objet est désigné dans l'énoncé. Un effet, étrangement peu remarqué et pourtant fondamental, résulte de ce mode d'appréhension. Perçu sans la médiation d'opérations conceptuelles, le référent est appréhendé directement, dans sa singularité la plus stricte. Et cette *singularité* ne concerne pas l'unicité comptable de l'objet (un démonstratif pluriel reste possible), mais les modalités de son appréhension. Dit autrement, un déterminant défini peut actualiser un référent unique et singulier numériquement ; mais ce dernier sera alors envisagé à travers le filtre de catégories lexicales (abstraites) qui donneront à saisir le singulier dans sa participation au général. De manière bien différente – un peu à l'image d'un nom propre, mais sans le recours à la convention d'un baptême –, la désignation démonstrative pointe directement un objet dans sa singularité irréductible. Et la désignation de plusieurs objets ne fait que porter la caractérisation singulière au niveau de la classe.

Il peut paraître *a priori* étonnant que le narrateur camusien, enclin aux considérations morales et aux catégories générales qu'elles supposent, se montre attaché à décrire le singulier dans sa singularité. La perspective se trouve cependant pleinement assumée, puisque mise en évidence dans l'intitulé des premiers recueils : *Les Evenemens singuliers* (1628), *Les Occurrences remarquables* (1628). L'attachement au singulier s'explique par le fait que le récit requiert une matière particulière, à

10. M.-J. Béguelin, « L'usage des SN démonstratifs dans les *Fables* de La Fontaine », *Langue française*, 120, « Les démonstratifs : théories linguistiques et textes littéraires », Paris, 1998, p. 96.

commencer par une situation et des acteurs. Mais la relation de l'anecdote n'a pas, aux yeux de Camus, sa fin en soi. Elle constitue précisément le substrat à partir duquel sont dégagés, dans le domaine de la réflexion pratique et de la morale, les principes généraux qui dirigent l'action :

Qui ne voit que la science des mœurs s'est formée sur la variété des actions humaines, en étudiant leurs circonstances & les mouvemens qui leur ont donné l'estre ?¹¹

Camus soutient que la « science des mœurs » s'édifie sur la base empirique d'une observation de cas. Mais la méthode ne se résume pas à une simple collecte de données. Le domaine d'investigation, les actions humaines, devient le support d'une réflexion qui vise à instituer les principes de variation de l'agir. Pour ce faire, l'auteur tente de dégager certaines régularités de la diversité observée. L'examen des circonstances de chaque action et des inclinations particulières aux acteurs (*les mouvemens qui leur ont donné l'estre*) doit mettre au jour les ressorts de l'agir humain et ainsi rendre intelligible les comportements individuels. L'attachement de Camus au singulier, révélé par la haute fréquence des démonstratifs, trouve ainsi son entière légitimité dans un projet narratif résolument orienté vers la quête de principes moraux.

Reste cependant encore à en saisir l'intérêt sur le plan de la coénonciation. Si l'identification référentielle n'est pas assurée dans le syntagme démonstratif par le nom, celui-ci peut varier sans entraver la désignation. L'objet pointé par le discours est alors susceptible d'entrer dans une classe lexicale inédite, et même imprévisible sur la base des données textuelles antérieures. Les cas de catégorisations nouvelles se laissent distribuer en deux processus principaux, (i) les anaphores résomptives et (ii) les reprises infidèles.

i) Les anaphores résomptives (ou résumantes) synthétisent dans le syntagme nominal de reprise un ensemble informatif. Elles recouvrent, en le traduisant dans une forme condensée, le contenu développé dans une ou plusieurs propositions. Ce dispositif représente la majorité des anaphores démonstratives dans les récits camusiens. Et dans tous les cas, un point de vue sur les événements se trouve ainsi construit et une interprétation délivrée :

La colere est une passion trompeuse [...]. Ce qui paroist en Licogene, qui s'estimoit outragé jusques au dernier point, d'avoir esté chassé avec le baston, d'une maison où il vouloit broüiller la femme avec le mary, semant entr'eux la zizanie d'une haine mortelle & implacable, & attenter à la pudicité de la fille, comme si **ces deux torts** ne pesoient pas plus que la menace d'un baston. (17)

L'intérêt de la structure, telle qu'en fait usage Camus, est manifeste : pouvant exploiter librement la donnée lexicale, il opte, au lieu d'une catégorisation logique, purement descriptive, pour un syntagme évaluatif. Camus, en même temps qu'il rend compte des faits, les donne ainsi à lire dans un cadre axiologique : *ce meurtre* (10), *ce traitement si sauvage & si peu esperé* (22), *ce rapt volontaire* (23), *ce feu puant [un amour illégitime]* (27), *ces funestes pensées* (28), etc.

ii) Les reprises infidèles procèdent quant à elles à la reclassification d'un objet qui, lors d'une première désignation, s'est déjà vu assigner une catégorie d'appartenance.

11. J.-P. Camus, *Les Occurrences remarquables*, Paris, J. Moreau, 1628.

Les expressions démonstratives qui, sans tableur sur une implication logique (synonymie ou hyperonymie), inscrivent le référent dans une catégorie nouvelle et mettent les référents en perspective sous un double éclairage :

Ils firent courir des bruits sinistres de cette fille & de luy, qui ternissoient la blancheur de la reputation de **cette vertueuse creature**. (3)

Là encore, les exemples de recadrage évaluatif (*cette fille – cette vertueuse creature*) ne manquent pas dans les récits camusiens : *cet effronté* (16), *ce voleur domestique* (17), *ces genereux Amans* (25), etc.

Par ces modalités anaphoriques, Camus confère explicitement une valeur morale (bien ou mal) à la scène narrée et œuvre ainsi à la formation spirituelle du lecteur. Mais la dimension proprement coénonciative se dégage essentiellement de la forme d'expression employée. L'évaluation morale n'est pas énoncée par le moyen d'une articulation prédicative et, en cela, ne répond pas aux conditions logiques du jugement. L'évaluation investie dans le syntagme désignatif n'est donc pas à mettre à la charge du locuteur, mais se trouve validée dans l'objet même. Deux opérations conjointes se trouvent ainsi impliquées dans l'actualisation référentielle par le démonstratif. La première, déclenchée par le déterminant, consiste à *désigner* un référent ; cette opération élémentaire, réalisée avant tout calcul sémantique dans le cas du démonstratif, s'accompagne d'une deuxième : *caractériser* l'objet. Les traits descriptifs – logés dans l'unité désignative, mais non employés pour désigner – interviennent sur le mode du commentaire intégré : *commentaire*, car il s'agit d'un supplément d'information non fonctionnel dans le repérage référentiel ; mais *intégré*, puisque nécessaire à la bonne constitution du syntagme et donc non supprimable¹². À la désignation par le démonstratif est associée une qualification substantielle de l'objet, de sorte que le narrateur, en même temps qu'il donne à voir quelque chose à son lecteur, définit stratégiquement les conditions de son appréhension. La nature coénonciative du dispositif correspond à cette détermination du lecteur dans son activité interprétative.

CONCLUSION

La description de trois dispositifs de la coénonciation permet finalement de saisir et mesurer l'implication du destinataire dans la communication narrative de l'évêque. L'analyse formelle confirme une idée défendue par Sylvie Robic-de Baecque dans *Le Salut par l'excès* :

C'est évidemment parce qu'elle présume chez ses éventuels destinataires une extrême hétérogénéité des passions que l'écriture narrative de l'évêque de Belley souhaite accompagner au plus près les plus divers déroulements de l'acte de lire¹³.

12. Notons, en comparaison, que le cumul de ces deux opérations (désignation et caractérisation) n'est pas réalisé par les descriptions définies, où le contenu lexical participe à l'identification référentielle. La caractérisation, rendue fonctionnelle sur le plan référentiel, doit s'inscrire dans la cohérence de l'histoire et perd de sa pertinence coénonciative.

13. *Op. cit.*, p. 171.

Il apparaît clairement que les nombreux commentaires métanarratifs qui encadrent les récits camusiens servent à préparer et orienter la lecture dans le sens de la dévotion¹⁴. Les faits discursifs mis en évidence ici sont du même ordre, mais se situent sur un autre plan, puisqu'ils s'inscrivent dans le cours de la narration. Les récits camusiens se caractérisent donc par différents dispositifs de contrôle qui visent à agir sur le lecteur en complément aux instructions péritextuelles et métatextuelles qu'ils contiennent. Il semble que, par les moyens de la coénonciation, l'évêque tente d'instaurer, dans la communication écrite, un mode relationnel analogue à celui qui prévaut dans la direction spirituelle. Une différence cependant : le participant, du seul fait de lire, se trouve pris dans une activité réflexive d'ordre spirituel à laquelle il ne pensait pas forcément s'adonner. Là est le piège !

Joël ZUFFEREY
Université de Lausanne

14. Sur la fonction pragmatique des parties encadrantes, voir J. Zufferey, *Le Discours fictionnel : autour des nouvelles de Jean-Pierre Camus*, Louvain, Peeters, 2006, p. 151-157.